

## Fact Sheet 1

# Pour reconnaître la violence domestique, familiale et sexuelle

**Les femmes et leurs enfants peuvent souffrir de comportements violents et abusifs qui se manifestent sous des formes différentes. D'après les statistiques, ce sont les hommes, surtout, qui sont responsables de ces comportements.**

**Pour vous aider à identifier, soutenir et secourir les personnes et les familles touchées par la violence domestique, familiale et sexuelle (VDFS), il est important de la comprendre et de savoir quels secours vous pouvez apporter.**

### **Qu'est-ce que c'est que la violence domestique, familiale et sexuelle ?**

La violence domestique et familiale est le comportement abusif perpétré par un partenaire ou un ancien partenaire, quelqu'un avec qui la victime a des liens intimes, ou par un membre de sa famille, même de sa famille élargie. Cette personne se sert de la violence pour manipuler ou pour faire peur à la victime.

### **Ce n'est pas que physique...**

Parmi les exemples de la violence physique, on peut compter :

- La violence physique qui fait mal – les coups de poing ou de pied, les morsures, les poussées, la strangulation
- La violence sexuelle – quand on force la victime à participer à un acte sexuel, qui peut comprendre le viol, l'agression sexuelle, l'inceste, l'abus sexuel d'un mineur
- L'abus psychologique ou émotionnel – les injures ou l'humiliation publique d'un(e) partenaire
- L'abus verbal – quand on hurle ou jure ou critique sans cesse un(e) partenaire
- Les abus sociaux – quand on isole quelqu'un, l'empêchant de voir ses amis ou sa famille
- L'abus spirituel – la négation de croyances ou de pratiques spirituelles ou religieuses, souvent dans le but de dominer ou de maintenir son autorité sur quelqu'un

- Les dégâts matériels – pour contrôler, intimider, menacer ou humilier
- L'abus financier – contrôler les finances de quelqu'un, ou lui retenir des fonds essentiels
- Les menaces de faire mal – même à des animaux familiers ou à des enfants
- Le harcèlement – poursuivre quelqu'un contre sa volonté, en personne ou en ligne
- Le harcèlement et l'intimidation sexuels, au travail et en public
- Les mutilations génitales féminines
- Les mariages forcés et les mariages de mineurs
- Les crimes dits "d'honneur" – on utilise la violence et la peur pour contrôler une femme parce que l'on croit que son comportement a déshonoré la famille
- L'abus associé aux dots – l'époux et/ou sa famille considèrent que la dot apportée au mariage par la femme est insuffisante. Ceci peut mener au harcèlement de l'épouse avant, pendant et après les noces, ainsi qu'à l'abus et à la violence infligés pour extorquer une dot plus généreuse. Dans des cas extrêmes, ceci peut résulter en la mort de la femme.

## Aux yeux de la loi

Tout le monde a le droit de vivre en sécurité et d'être respecté. Le droit australien accorde le même traitement aux hommes et aux femmes. La VDFS n'est pas acceptée. De tels actes sont vus comme des crimes aux yeux de la loi.

En Australie Méridionale, aux termes de la loi, les personnes responsables pour la VDFS peuvent être inculpées d'agression ou, si des blessures résultent de leurs actes, d'avoir causé des préjudices corporels.

## Comment reconnaître si quelqu'un souffre de la VDFS?

La VDFS nuit aux victimes, et à leurs enfants, leurs amis, leur famille. Tout le monde peut en être touché, quels que soient son âge, sa classe sociale, son orientation sexuelle, ses capacités, sa race, son genre ou sa religion.

On peut croire qu'une femme souffre de la VDFS si :

- Elle arrête de sortir, et ce sans raison
- Elle s'inquiète beaucoup de mettre en colère une personne spécifique
- Elle fait des excuses pour le comportement négatif d'une personne spécifique
- Elle porte des signes de violence ou des blessures qu'elle ne peut pas expliquer
- Elle arrête de passer du temps avec ses amis ou sa famille
- Elle semble avoir peur ou être sur ses gardes en présence d'une personne spécifique
- Elle semble s'inquiéter d'être surveillée, suivie ou contrôlée d'une façon ou d'une autre

## Comment reconnaître les comportements violents ou abusifs ?

Une personne qui se comporte d'une manière abusive ou violente peut :

- Se comporter de manière à faire peur à sa femme/sa copine/son(sa) partenaire
- Dénigrer à tout moment sa femme/sa copine/son(sa) partenaire
- Menacer de faire mal à sa femme/sa copine/son(sa) partenaire
- Contrôler la vie de sa femme/sa copine/son(sa) partenaire en décidant notamment :
  - Où elle/il va
  - Les personnes qu'elle voit ou à qui elle/il parle
  - Comment elle/il gère ses finances
  - Comment et quand elle/il peut se servir de sa voiture, de son téléphone, de son ordinateur
  - Comment elle/il peut se comporter (lui imposant beaucoup de règles), et
  - En se mettant en colère si elle/il ne suit pas ces règles

## Que faire maintenant?

La VDFS n'est pas acceptable, quelles que soient la culture ou la communauté où elle se manifeste. Vous avez un rôle clé à jouer en empêchant et en confrontant la VDFS, et en gardant les femmes et les enfants en sécurité.

Pour découvrir si quelqu'un souffre de la VDFS, prenez le temps de l'écouter et de le/la soutenir.

Vous trouverez d'autres renseignements au 1800RESPECT (1800 737 732) ou au

[www.1800RESPECT.org.au](http://www.1800RESPECT.org.au)

**En cas d'urgence ou si quelqu'un est en danger, appeler tout de suite le 000**

Cette fiche d'informations fait partie d'une série de 4 fiches sur la VDFS. Vous trouverez d'autres informations sur ce que vous pouvez faire pour soutenir quelqu'un qui souffre de la VDFS sur la Fiche 2. Pour vous renseigner sur la promotion de l'égalité des sexes et du respect, voir Fiches 3 et 4.



Government  
of South Australia



**MCCSA**  
Multicultural Communities Council of South Australia



Women's Safety Services SA

**BREAK  
THE  
CYCLE**  
OF DOMESTIC ABUSE